

TCHALA DEVELOPMAN

One-Pager : **Citoyenneté**

Par Me Saül BELZOR



PROJET TCHALA DEVLOPMAN

Rapport sur la thématique : Citoyenneté

Rédaction : Me Saül BELZOR

Lecture critique : Jean Bernard LANOISE

Février 2025

« Citoyenneté et vie en communauté »

Introduction

La citoyenneté serait affectée par une crise multiforme : crise de système, crise des représentations, crise de l'individualité avec une grande allure d'une montée des incivilités. La remise en cause des structures familiales, d'église et des cadres humains traditionnels où s'exprimait la citoyenneté (le village), de l'appartenance à une classe sociale inquiètent les sociétés modernes. Les vertus cardinales de solidarité, de patriotisme, du sens du devoir bien accompli, du sens du bien commun sont aujourd'hui des concepts qui se vident chaque jour de leur sens. Le constat actuel est, qu'il est fondamental de renforcer l'éducation à la citoyenneté dans tous les ordres d'enseignement pour pallier la recrudescence de l'incivisme. KHALED Lemnouer disait qu' : « Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple. Mieux ! Avec l'éducation, on peut assurer son pain et éviter d'être dans le pétrin ». Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est de faire référence à l'apprentissage du "vivre ensemble", qui est au centre de la construction et du maintien de nos sociétés (ChloroFil, 2023). Sebastian Roché sur les incivilités disait : « La société incivile, 1996, s'expliqueraient par une tolérance plus grande de la société vis-à-vis des déviances mineures, une déstructuration sociale engendrant un climat d'insécurité et de peur, une plus grande difficulté des adolescents à contrôler leurs émotions et pulsions avec une tendance plus grande à la violence, par les difficultés croissantes, enfin, des institutions à y riposter en raison d'un renoncement des citoyens à les y aider » (Alidières, 2008). Ainsi, la problématique de l'éducation à la citoyenneté interpelle les structures fondamentales de la société qui se présentent, à bien d'égards, comme un cadre approprié de promotion des valeurs sociales essentielles pour l'homme dans sa vie. En effet, ce travail vise à faire un réveil citoyen sur les valeurs intrinsèques de la vie en communauté, à présenter des mécanismes de mise en œuvre, à proposer des méthodes d'aboutissement au résultat.



1. Identification des problèmes cruciaux

1.1. *La polarisation sociale (Le National, 2023 ; CETRI, 2022 ; sjes jésuites, 2021)*

Le mot polarisation ne fait pas référence à diverses questions politiques, sociales, culturelles et religieuses, mais à la division croissante de la société en groupes hostiles qui se considèrent comme ennemis les uns des autres dans les questions d'avenir. Si la démocratie repose sur des valeurs et des principes et de bonnes relations sociales, la polarisation fait référence à la division sociale et politique liée à ce terrain d'entente. La polarisation peut pousser une société, un groupe ou un individu vers la discrimination, la violence et la criminalité, tout en sapant et en favorisant la cohésion sociale, la résilience et le progrès démocratique. Dans notre société, c'est le clivage qui prédomine. Les Haïtiens se divisent ; on peut dénombrer au moins quatre grands clivages sociaux qui manifestent la présence d'un conflit refoulé : élite contre masse ; gens à peau claire contre gens à peau noire ; nègres contre nègres ; gouvernants contre gouvernés. Les uns se considèrent comme bons et projettent les autres comme méchants. D'où l'absence du sentiment d'identité partagé par tous les groupes qui composent cette société.

1.2. *Les inégalités sociales (PNUD, 2021 ; BM, 2014 ; CRISH, 2022 ; UN 2020 ; UN, 2024)*

Selon les Nations Unies, Les inégalités signifient un écart entre les hommes dans l'euphorie des biens matériels, tout simplement. L'inégalité est la différence des conditions de vie d'une population d'un même lieu, qui ne saurait être considérée seulement comme une différence de revenus, mais aussi comme une différence de qualité et d'accessibilité aux services sociaux de base entre autres, éducation, santé et justice ; d'opportunités d'emploi, de protection des droits de l'homme et d'accès à la prise de décision (pouvoir et représentation politiques). Lorsque les inégalités sont fortes, le désir d'accumuler des compétences est réduit, la mobilité économique et sociale et le développement humain sont entravés et la croissance économique est affaiblie. En outre, l'incertitude, la vulnérabilité et l'insécurité s'enracinent ; la confiance à l'égard des institutions et des pouvoirs publics s'érode ; les dissensions et tensions sociales augmentent et des épisodes de violence et des conflits peuvent éclater. Les inégalités concentrent la richesse et le pouvoir entre les mains d'une minorité de privilégiés. Elles perpétuent un système injuste et incompatible avec l'éradication de la pauvreté dans le monde et la justice sociale. Dans un rapport de la Banque Mondiale publié en 2017, sur 15 pays les plus inégalitaires au monde, Haïti est apparue en deuxième place. La Banque mondiale dans un autre rapport publié en avril 2021 sur la vulnérabilité et le développement économique et social d'Haïti ; son constat montre que, les plus riches de la population haïtienne représentent 20 % et détiennent plus de



64 % du revenu total du pays, contre moins de 2 % détenus par les 20 % les plus pauvres (SAINT-FLEUR, 2022). Haïti est l'un des pays les plus inégaux du monde, en termes de revenus et l'accès aux services. Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités d'une manière durable, au-delà d'une plus forte croissance économique et de l'amélioration de la gouvernance, un rapport de la Banque Mondiale, publié en 2012 désigne trois domaines prioritaires : investir dans la population, augmenter les revenus et les opportunités et protéger les pauvres et vulnérables contre les chocs (BM, 2014).

1.3. Exclusion sociale et sentiment d'éloignement (World Bank, 89522 ; Banque Mondiale, 2021 ; UNICEF, 2024)

L'exclusion semble aujourd'hui être devenue la réelle question sociale, un véritable paradigme sociétal. L'exclusion sociale décrit une situation dans laquelle les personnes ne peuvent pas accéder aux opportunités et aux services qui leur permettent de vivre une vie décente et heureuse. Cela inclut la possibilité d'être représenté et de faire entendre votre voix sur les questions de justice sociale. La plupart des routes et des services sont inaccessibles : les infrastructures (telles que l'électricité ou l'eau potable), l'éducation, la santé, l'état civil et l'identification du citoyen, la Sécurité sociale décrivent aujourd'hui un processus multiplicatif en déclin continu. Jean Furtos (1999) définit ces objets sociaux comme des objets concrets (le travail, le logement, la formation, les diplômes, etc.), idéalisés dans une société donnée et qui font lien : ils donnent un statut, une reconnaissance d'existence et autorisent en quelque sorte les relations sociales. Ils produisent ou médiatisent du lien social. Les difficultés commencent quand certains objets ne vont plus de soi ou sont incertains. Jean Furtos définit une société précaire « par la pensée omniprésente de la perte possible ou avérée des objets sociaux, ce qui entraîne potentiellement une perte de confiance en l'avenir et dans la société » (Vandecasteele et al., 2006). L'exclusion sociale se définit aujourd'hui comme un processus multidimensionnel de ruptures progressives, se déclinant à la fois dans le domaine professionnel et relationnel. Ces ruptures peuvent également toucher d'autres domaines ou objets sociaux que l'emploi comme le logement ou l'accès aux soins. Elle modifie profondément l'ensemble des relations sociales de la vie de tous les jours. Les mises à l'écart se succèdent les unes aux autres, l'individu s'enfonce dans la déviance sociale qui est une des conséquences directes de l'exclusion, la déviance se traduisant par des comportements de marginalité. Pour une inclusion sociale, l'Etat a l'obligation de fournir une identification juridique de la naissance à la mort à tous les résidents sans se limiter aux seuls citoyens : soit par un numéro de Sécurité sociale ou un numéro d'identification unique.





2. Solutions existantes et faisables :

2.1 *Intégration sociale (UNESCO, 2021 ; World Bank, 2013 ; UN, 2010)*

L'intégration est un processus qui devient pluriel et multidimensionnel, du point de vue des acteurs sociaux. Il est d'ailleurs devenu l'un des préceptes majeurs de l'ensemble des politiques publiques. L'inclusion sociale « doit être prise en compte en tant que fondement d'une prospérité partagée, face à l'exclusion sociale qui est tout simplement trop coûteuse » comme le souligne un rapport de la Banque mondiale de 2013. Regardons le Rwanda dans la mise en œuvre d'un processus d'intégration. La population rwandaise, qui s'élève à 13,2 millions d'habitants en 2022, est principalement rurale et jeune, avec 44,5 % de la population âgée de moins de 18 ans. Depuis plus de deux décennies, le Rwanda a enregistré une croissance économique soutenue qui est accompagnée d'une amélioration significative des conditions de vie. Le Rwanda dispose d'un système de protection sociale à plusieurs piliers qui est le fondement même de la réalisation des socles de protection sociale. Les mutuelles de santé ont été initiées en 1999, pour remédier aux barrières financières à l'accès aux soins médicaux, après une période de gratuité des soins durant la période humanitaire de l'après-génocide des Tutsis. Le succès des initiatives pilote dans trois districts du pays a conduit à une extension au niveau national couvrant tous les districts. En 2002, le gouvernement rwandais élabore un document de stratégie de lutte contre la pauvreté. Lancé en 2008, il permet aux ménages les plus pauvres d'obtenir différentes aides et prestations. Il constitue en transferts réguliers d'argent pour les ménages n'ayant pas de capacité de travail, en des programmes de travaux publics pour ceux pouvant travailler, ou encore à des microcrédits avec un faible taux d'intérêt pour certains individus ou certains groupes. Les ménages n'ayant pas la potentialité de travailler bénéficient d'un accès gratuit aux soins médicaux grâce aux subsides du gouvernement, qui couvrent aussi l'exemption de paiement des tickets modérateurs. Le Rwanda a lancé le VUP, « Vision 2020 Umurenge Programme » qui est un programme d'assistance sociale qui verse des prestations non contributives. En 2022, ce programme profitait à près d'un demi-million de foyers. Ce document cible le développement de filets de sécurité et d'assistance sociale à l'égard des populations vulnérables. Le Rwanda dispose d'un système de protection sociale à plusieurs piliers qui constitue la base pour atteindre les niveaux de protection sociale. Si le socle de l'accès aux prestations de santé de base est presque réalisé, c'est grâce à une forte volonté politique, à l'implication des autorités et des communautés à tous les niveaux, la mise en place d'une administration centralisée et professionnalisée et à une mutualisation des risques au niveau national. Le gouvernement a essayé d'étendre ce succès à d'autres risques en lançant un régime





d'épargne, mais aussi en s'engageant dans une stratégie d'extension des régimes obligatoires (Hitimana et al., 2024).

2.2 Equité sociale ou justice sociale (OHCHR, 1998 ; UN, 2020)

Selon les Nations-Unies, la justice sociale est une condition fondamentale de la coexistence pacifique et prospère des hommes au sein des nations et entre les nations elles-mêmes. Elle est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. En 1998, l'Equateur a élaboré un ensemble de dispositions juridiques en vue de favoriser l'exercice et de protéger les droits de l'Homme. Portant le nom de « Plan National des Droits de l'Homme ». L'article 2 de ce plan dispose qu'il est universel, obligatoire et intégral. « Créer un modèle adéquat de développement durable, équitable, intégré, permanent, solidaire et participatif, qui assure à toute la population la justice sociale, l'emploi, l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation et l'environnement sans pollution ». Poursuis, l'article 6 (Quito, 1998). Depuis 2009, l'Equateur a lancé un projet commun en vue de « renforcer la cohésion sociale, les valeurs communautaires et la participation active des individus et des collectivités dans la construction de leur propre destin et bonheur. En 2013, le pays a lancé un plan nommé le « PNBV », (Plan nacional para el buen vivir 2013-2017) avec pour principal caractère : le solidaire, car il prône la création et la consolidation « d'organisations, de collectifs, de mouvements sociaux, d'associations, de réseaux populaires et de tout groupe d'action citoyenne » attachés aux principes de solidarité et de démocratie. Selon la commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, (une des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations-unies), les politiques menées depuis 2007 ont permis l'amélioration de la qualité de vie des populations les plus démunies en s'attaquant principalement à la pauvreté et aux problèmes de redistribution (Cepal, 2013) (RECMA, 2015).

2.3 Participation citoyenne (OHCHR, 1998 ; World Bank, 2014)

On ne pourrait pas négliger la responsabilité citoyenne, fondement de tout changement radical au sein des sociétés. Chaque citoyen est concerné par les politiques publiques, qu'elles portent sur la santé, la sécurité, l'éducation, le travail, l'alimentation ou tout autre sujet ayant un impact dans sa vie quotidienne. Les citoyens peuvent aussi choisir de faire valoir leurs idées ou de rendre service aux autres en s'engageant dans la vie locale. La participation citoyenne renforce leur sentiment d'appartenance à une collectivité territoriale. En effet, 26,3 % d'entre elles lui consacrent une part de leur budget, et par ailleurs 70 % des élus ont fait de la participation citoyenne un enjeu de leur mandat. En février 2023, le Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) a publié





son baromètre de la confiance politique. Ce dernier révèle que 46 % des sondés déclarent ne pas s'intéresser à la politique, 43 % disent ne pas faire confiance au gouvernement, et 64 % considèrent que la démocratie ne fonctionne "pas bien" dans notre pays. En parallèle, pour 53 % des répondants, le conseil municipal représente l'institution en laquelle ils ont le plus confiance (Consultvox, 2023). La participation citoyenne a permis à la ville de Medellin en Colombie de passer de capitale mondiale du crime à ville la plus innovatrice du monde en 2013. Les lignes d'autobus de Singapour ; décidées à encourager leur utilisation, les autorités ont effectué des sondages qui leur ont permis de comprendre que les véhicules n'étaient pas assez confortables, ni pas assez bien connectés. Elles les ont améliorés avec un certain succès (Pisani, 2017). En 2000, le Rwanda a initié la décentralisation comme système de gouvernance pour amorcer l'enracinement de cette culture de participation. Par cette décision, les entités de base ont le pouvoir de choisir les leaders politiques du niveau local (INTERPEACE, 2010).

3. Résultats des solutions existantes faisables

Résultat 1 → Le Rwanda a initié les mutuelles de santé en 1999. En 2024, le pays a développé une politique des mutuelles de santé qui constituaient du passage des mutuelles communautaires à un système national. En 2002, la couverture des mutuelles était de 7 % contre 87 % en 2024. Même si l'adhésion au régime des mutuelles de santé n'est pas obligatoire, la loi sur l'assurance maladie oblige tout résident au Rwanda d'avoir une couverture de maladie. L'adhésion aux mutuelles se fait par le paiement d'une contribution annuelle par ménage en fonction du nombre de membres de la famille. La cotisation annuelle est basée sur la catégorisation socio-économique appelée Ubudehe. Les cotisations pour les personnes de la catégorie I, la plus vulnérable, sont couvertes par des subsides publics. Les membres des catégories II et III paient une cotisation de 3 000 francs rwandais par personne, cette cotisation s'élève à 7 000 francs rwandais pour les membres de la catégorie IV. Lors de l'utilisation des services, tous les membres ; sauf les membres de la catégorie I, paient un ticket modérateur qui s'élève à 200 francs rwandais dans les formations de santé de base, et à 10 % au niveau des hôpitaux de district ou de référence. C'est ainsi que la couverture a augmenté de 7 % en 2003 à 91 % en 2011-2012, avant de redescendre autour de 80 % dans les années suivantes et de graduellement augmenter de nouveau pour arriver à une couverture de 87 % de sa population cible en 2022. Les dépenses de santé en pourcentage du PIB ont augmenté de 4 % en 2000 à 7 % en 2020. Avec une part des dépenses des ménages dans les dépenses courantes des dépenses de santé de 10 %, le Rwanda est bien en dessous de la moyenne subsaharienne, et confirme une bonne protection financière des ménages.





Une analyse conduite par le FMI confirme une réduction de plus de 80 % des dépenses de santé des ménages entre 2000 et 2010, grâce au renforcement des mutuelles (Hitimana et al., 2024). En mars 1995, un système d'assurance maladie universelle a été introduit à Taïwan (National Health Insurance – NHI), financé conjointement par les charges sociales, les subventions de l'Etat et les primes individuelles. La part de la population bénéficiant d'une couverture maladie est ainsi passée de 57 % à 98 %, et les bénéficiaires jouissent d'un accès presque gratuit aux soins de santé avec un ticket modérateur de faible montant pour la plupart des hôpitaux et cliniques (Poucineau, et al. 2021). Les mutuelles de santé ont émergé comme un système de protection sociale aux ménages à faibles revenus basés sur le principe de partage des risques.

Résultat 2 ➔ En Équateur, les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques néolibérales ont provoqué des problèmes sans précédent avant la fin des années 1990. Afin de créer des conditions garantissant le bien-être de l'ensemble de la population, le gouvernement de l'Équateur promeut l'économie du peuple et de l'unité (EPS) comme moyen d'encourager les projets sociaux d'autogestion. L'économie nationale repose sur la valeur du travail et la capacité de ces groupes à produire « non pas du capital, mais la vie dans des conditions capitalistes » (Corragio, 2009, p. 30). D'après une récente étude du programme de finances populaires et solidaires, en 2009, l'économie populaire générait 64 % de l'emploi national et représentait 25,7 % du PIB (Cardoso, Bermeo, Fresa, 2012, p. 21). Dans le secteur coopératif, il existe actuellement 3 932 organisations concentrées à 99 % dans les domaines du transport, du logement, de l'épargne et du crédit. Les organisations financières, qui comprennent 4,6 millions de membres, disposent des plus importantes ressources, représentent 93 % des actifs du secteur coopératif en 2012 [6]. Quant aux associations et aux organisations communautaires, leur nombre s'élève respectivement à 1 683 et 14 600. Le pays compte par ailleurs 677 978 unités économiques populaires identifiées en 2010, dont 51,88 % constituent des initiatives unipersonnelles, familiales et domestiques, 31,6 % des commerçants détaillants et 16,52 % des artisans. Soulignons également l'importance de ces activités pour les femmes, qui représentaient 58,27 % des UEP en 2010 (idem, p. 11). L'EPS en Equateur montre bien le potentiel du secteur : il ne s'agit pas seulement d'une source de revenus pour les populations en situation de précarité, mais d'une réelle alternative économique qui permet de créer de nouvelles formes de travail et d'échanges de biens et de services (RECMA, 2015).

Résultat 3 ➔ Le gouvernement rwandais ; en lançant une décentralisation démocratique en tant que politique alternative gouvernementale, visait la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la qualité de gouvernance dans le pays ; la mobilisation et la participation de la population dans la détermination de son bien-être. La Politique





de la décentralisation a été adoptée en 2000 (revue en 2012). Sa mise en œuvre a conduit à des résultats qualitatifs et quantitatifs. La décentralisation a stimulé le développement local, des capacités significatives au niveau local (humaines et financières). Elle a favorisé l'autonomie locale : la planification, le budget (vote et exécution), avec des services plus près des citoyens. Les services sont offerts à l'échelle plus près de la population ce qui a augmenté le niveau de satisfaction des citoyens. Les citoyens exercent leurs droits de vote et leur voix est entendue. La prestation des services (qualité / quantité) a été améliorée avec un fort développement économique local (MAL, février 2017). De l'année 2000 jusqu'en 2009, la croissance annuelle moyenne a atteint 7,1 %, puis 7,6 % entre 2010 et 2019, pour arriver jusqu'à 9.4 %. Le taux de pauvreté, par référence au seuil international de pauvreté (1,90 USD), a connu une nette réduction, passant de 77,2 % de la population en 2000 à 55,5 % en 2016 (Banque mondiale, 2019). Au seuil de pauvreté national, la part de la population pauvre est passée de 58,9 à 38,2 % dans le même temps (NISR, 2018). L'indice de développement humain (IDH) du Rwanda a connu une amélioration certaine et s'avère comparable à celui des autres pays de la région. Le pays est désormais classé 157^e sur 189 pays, se situant ainsi au même niveau que la Tanzanie et l'Ouganda (159^e), mais un peu derrière le Kenya (147^e) (Porte, 2021).

4. Adaptation et application des solutions existantes faisables

Selon l'ONU, « créer une société pour tous est une obligation morale nécessaire pour démontrer l'obligation de respecter les droits de l'homme et les principes d'égalité et de justice ». L'inclusion sociale « doit être considérée comme la base d'une vie partagée. Selon Durkheim, la cohésion sociale est « le désir de vivre ensemble ». Pour les personnes, les actions pour parvenir à une vie meilleure et durable pour tous ont été fournies par l'ONU. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, au bien-être, à la paix et à la justice. Pour arriver à ces objectifs de développement durable, les institutions étatiques doivent travailler pour atteindre des résultats. Le pouvoir exécutif, le Parlement et les collectivités territoriales, dans leur responsabilité de définir et de pilotage de la politique sociale et économique du pays doivent emboîter le pas. Les institutions comme : la CAS, le FAES, L'OFATMA, l'ONA doivent-être revues pour devenir de vraies institutions au service de la population. Les scandales de corruption, de dilapidation dont elles font l'objet, montrent clairement qu'elles ne répondent pas à leurs missions. Si la population est au cœur des politiques publiques de l'Etat, les résultats ne seront pas loin.

Cependant, on ne saurait pas ignorer le rôle prépondérant que joue l'éducation pour inculquer des valeurs qui reflètent la vision d'une société inclusive. En effet, les





institutions comme la famille, l'église et l'école, responsable de la socialisation du citoyen, doivent prendre en main cette éducation, inculquant le patriotisme, le respect des biens d'autrui et de l'Etat, le respect de la diversité, l'empathie, l'ouverture d'esprit, la justice et l'équité pour tous etc. La citoyenneté, c'est la capacité de reconnaître les valeurs éthiques requises pour la vie en communauté, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé. En insérant dans le cursus scolaire, l'éducation à la citoyenneté, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, MENFP promeut ces valeurs et jette les bases pour une nouvelle société, rebâtit l'âme haïtienne déchiquetée. Ainsi, « Tant vaut l'éducation, tant vaut la nation. »





Webographie

1. Liezel Lues ; Dans Revue Internationale des Sciences Administratives 2014/4 (Vol. 80), pages 837 à 856 ; La participation citoyenne – un facteur de démocratie durable en Afrique du Sud ; <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-administratives-2014-4-page-837.html>
2. Jonas Poucineau, et al. n° 259 - Juin 2021 ; <https://www.irdes.fr/recherche/2021/qes-259-quels-effets-attendresur-la-pauvrete-des-mesures-de-sante-introduites-dans-la-strategienationale-de-prevention-et-de-lutte-contre-la-pauvrete.pdf>
3. Jules Porte ; Dans MacroDev (2021), pages 1 à 36 ; Rwanda : un modèle de développement efficace face au défi de sa soutenabilité ; <https://www.cairn.info/rwanda-un-modele-de-developpement-efficace--1000000148888-page-1.html>
4. La participation citoyenne : Un des enjeux de la démocratie au Rwanda ; 15 octobre 2010 ; [La participation citoyenne : Un des enjeux de la démocratie au Rwanda - Interpeace](#)
5. Francis Pisani Publié le 03 février 2017 à 13h09, modifié le 06 février 2017 ; https://www.lemonde.fr/citynnovation/article/2017/02/03/trois-niveaux-de-participation-citoyenne_5074125_4811669.html
6. Catherine Rhein ; Dans L'Espace géographique 2002/3 (tome 31), pages 193 à 207 ; Intégration sociale, intégration spatiale ; <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-3-page-193.htm>
7. UNESCO, 30 septembre 2021, Dernière mise à jour 20 avril 2023 <https://www.unesco.org/fr/articles/lhorizon-tout-le-monde-bord-la-culture-et-linclusion-sociale>
8. World Bank, 2013 ; <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/b24a4820-1e23-5435-9d7a-2e66928c12e5>
9. 24 juillet 2023 ; [Éducation à la citoyenneté et vivre ensemble - ChloroFil.fr](#)
10. Louis Naud PIERRE, La crise haïtienne: trois problèmes majeurs à traiter ; 24/01/2023 ; « https://www.lenational.org/post_article.php?tri=954 »
11. L'extrême pauvreté a diminué en Haïti, mais est-ce durable ; 11 décembre 2014 ; <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2014/12/11/haiti-the-day-that-the-news-were-good>
12. Du Sentiment d'insécurité au Frisson de l'émeute: Sébastien Roché face aux représentations dominantes en France ; Bernard Alidières
13. Dans Hérodote 2008/3 (n° 130), pages 209 à 221, <https://www.cairn.info/revue-herodote-2008-3-page-209.htm>



14.Weldy SAINT-FLEUR; 25/09/2022; Inégalités et pauvreté en Haïti : à mieux comprendre ses enjeux et conséquences; LE SCIENTIFIQUE; Inégalités et pauvreté en Haïti : à mieux comprendre ses enjeux et conséquences (lescientifique.org)

15.Isabelle Vandecasteele, Alex Lefebvre; 2006/1 (n° 26), pages 137 à 162; De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale; Dans Cahiers de psychologie clinique <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2006-1-page-137.htm>

16.Regis Hitimana et al. , l'extension de la protection sociale et ses effets attendus sur la pauvreté au Rwanda; Dans Regards 2024/1 (N° 63), pages 269 à 285; L'extension de la protection sociale et ses effets attendus sur la pauvreté au Rwanda | Cairn.info

17.Plan National des Droits de l'Homme, Quito 1998; https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/NHRA/napecuador_fr.pdf

18.Sarrade Cobos, D. (2015). L'économie populaire et solidaire en Equateur : vers la matérialisation du principe constitutionnel du bien-vivre ? Revue internationale de l'économie sociale, (337), 27-40. <https://doi.org/10.7202/1032521ar>

19.#Participation citoyenne; 16 mars 2023; <https://www.consultvox.co/blog/tout-savoir-participation-citoyenne/>

20. MAL, Février 2017; <https://hccrun-tg.org/wp-content/uploads/2017/02/D%C3%A9centralisation-au-RWANDA.pdf>

